



INFOS-

FÉDÉRATION DES AGENTS INDÉPENDANTS ET REPRÉSENTANTS

VENTE

FORMATION

AVANTAGES

INFORMATIONS

RESEaux

Les vacances sont finies.

Nous joignons à ce journal, INFOS-Vente, une carte de demande d'admission, profitez-en pour faire un nouveau membre.

Proposez à vos collègues représentants, les "Avantages" FAIR, qui sont très importants dans votre profession, tels que :

- ✓ la protection juridique professionnelle qui couvre 2 cas par année jusqu'à fr 100.000.- (incluse dans la cotisation annuelle de fr 136.-)
- ✓ le soutien financier pour l'obtention du brevet fédéral
- ✓ une assurance de protection juridique circulation ou privée à des conditions très avantageuses
- ✓ des conditions intéressantes lors de l'achat d'une voiture
- ✓ un chauffeur de remplacement en cas de retrait du permis de conduire
- ✓ la participation à des manifestations récréatives au sein des sections

C'est aussi l'occasion de créer des liens d'amitié entre collègues de même profession.

Nous rappelons notre proposition d'assurance juridique pour agent indépendant et PME. Si vous êtes intéressé, adressez-vous sans tarder au secrétariat central à Genève, car l'assurance nous demande l'adhésion de 20 membres concernés, afin d'obtenir une couverture très avantageuse.

Le Comité directeur vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ce message.



Communications officielles

Fermeture des bureaux

Jeûne Genevois :
jeudi et vendredi 8
et 9 septembre 2011



Note triste

Nous avons le pénible devoir d'informer nos membres du décès de notre collègue et ami :

André Roger Wick

membre de la section La Vaudoise depuis 1986, décédé récemment à l'âge de 77 ans.



2011

DATES IMPORTANTES A RETENIR

- **Assemblée des présidents:**
Samedi 12 novembre
- **Manifestations interrégionales :**
- **Tournoi de pétanque:**
Dimanche 4 septembre à Cossonay

Editeur: Mensuel de la FAIR – Fédération des Agents Indépendants et Représentants – Rue Camille-Martin 20 – 1203 Genève – Tél. 022 796 07 11 – Fax 022 797 35 30 – **Président central:** M. Marc Schenker – **Rédacteur responsable:** Secrétariat central. **Tarif de la publicité:** annonces: page 1/1 n/b Fr. 900.-; **réclames:** 3 col. de 54 mm à la page Fr. 1.70 le mm; **Impression:** Lenzi SA, 56, rte du Nant-d'Avril, 1214 Vernier-Genève, Tél. 022 341 13 22, Fax 022 341 36 17.

AGENDA 2011 FOIRES-EXPOS

LAUSANNE | Palais de Beaulieu

- **Comptoir Suisse**
du 16 au 25 septembre
- **Salon des Métiers et de la Formation**
du 3 au 10 octobre

GENEVE | Palexpo

- **19^e salon de la voiture d'occasion**
du 30 septembre au 2 octobre
- **Les Automnales**
du 11 au 20 novembre

FRIBOURG | Forum

- **Foire de Fribourg**
du 7 au 16 octobre

BIENNE | Plage et bord du lac

- **Foire de Bienne**
du 5 au 9 octobre

ZURICH

- **Züspa - le salon d'automne de Zürich**
du 23 septembre au 2 octobre

MARTIGNY | CERM

- **Foire du Valais**
du 30 septembre au 9 octobre
- **Foire de Noël**
du 8 au 11 décembre

BÂLE

- **38^e Salon du Vin et Foire commerciale d'automne**
du 29 octobre au 6 novembre

Rapport annuel 2010 et Annuaire 2011

BULLETIN DE COMMANDE

Le rapport annuel 2010 et l'annuaire 2011 sont parus. En tant que membre de la FAIR, ces documents vous intéressent très probablement. Ils sont à votre disposition au Secrétariat central.

Vous pouvez les commander au moyen du bulletin ci-dessous, soit par fax au 022/797.35.30 ou par e-mail info@f-a-i-r.ch

Nom Prénom

Adresse

NPA Localité

Je désire recevoir : (indiquer le nombre d'exemplaire désirés)

..... rapport(s) annuel(s) 2010

..... annuaire(s) 2011

Date Signature



Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni le 5 juillet 2011 à Essertines s/Yverdon.

Après les salutations d'usage, le trésorier central a fait un rapport détaillé sur les coûts de l'Assemblée des délégués et, comme à l'accoutumée, il a présenté la situation financière à la fin du 1^{er} semestre, qui est aussi l'échéance de paiement des intérêts hypothécaires et de l'amortissement du 2^e trimestre 2011.

Une date a été prévue pour l'élaboration du budget 2012, travail qui est fait en concertation avec le trésorier central, administrateur des Ouches et le président central.

Le président central fait un rapide rapport sur l'Assemblée des délégués qui vient de se dérouler (voir page 5).

Une rencontre importante avec les représentants de Vente Suisse a eu lieu à Wabern. MM. M. Schenker et M. Chuard y ont participé. Vente Suisse était représentée par le président central, M. B. Gantner, la secrétaire centrale Mme D. Fricker et M. J. Guiot, président de la section de Fribourg. Cette séance s'est déroulée dans une excellente ambiance et plusieurs idées très constructives sont ressorties. La collaboration entre les deux associations ne peut être que bénéfique. Les membres seront tenus au courant du développement des activités prévues, qui se dérouleront en français.

La proposition d'assurance pour la protection juridique pour les entreprises ne doit pas être oubliée, c'est un "Avantage" certain pour les indépendants et les PME.

M. M. Conus participe aux séances SMC et Markom, ce qui demande beaucoup de déplacement, ces séances ont souvent lieu à Olten ou à Zurich.

Le site internet a demandé encore quelques aménagements, mais il est fonctionnel et sa présentation est satisfaisante.

Le Comité directeur suit le dossier du Groupe Mutuel et le président central a fait des propositions intéressantes pour nos membres, les informations suivront dans une prochaine édition du journal.

La convocation pour le tournoi de pétanque est prête et sera envoyée à tous, avec le journal de juillet/août 2011.

Avant de clore la séance, plusieurs sujets demandent l'avis ou les décisions du Comité directeur concernant l'immeuble des Ouches ou l'administration centrale, des dossiers doivent être encore étudiés et finalisés.

Le président central clôt la séance à 19h.25 en remerciant ses collègues pour leur participation.

Toutes les bonnes raisons de pratiquer l'écoute active...

- **Améliorer ses compétences** Vous tirez profit de tous les renseignements que vous obtenez.
- **Eviter les problèmes** Vous prenez en considération certaines suggestions et mises en garde de votre entourage.
- **Mettre à l'aise votre interlocuteur ; gagner son respect** Lorsque votre partenaire se sent sûr de lui, il donne le meilleur de lui-même et coopère avec vous.
- **Apaiser un conflit** Vous permettez à votre interlocuteur de vider son sac pour en revenir ensuite à un débat plus rationnel.
- **Mieux comprendre les autres** De quoi cerner leurs besoins, leurs motivations, leurs valeurs et communiquer en respectant leur personnalité.
- **S'ouvrir au monde** Vous enrichissez votre expérience en vous informant des événements qui se passent autour de vous.

Pratique édition



Mot du président

L'année 2010 a été une année de consolidation importante pour notre Association.

Au niveau de la formation, nous avons franchi un grand pas puisque nous sommes dorénavant reconnus à part entière comme une organisation faitière au sein de l'association Markom octroyant le certificat donnant accès à la formation au brevet fédéral. Nous collaborons aussi étroitement, par l'intermédiaire de notre représentant Monsieur Michel Conus, à la commission fédérale pour les examens du brevet de Spécialise en vente, ceci en collaboration avec de nombreuses associations, dont SMC et FMP. Ces collaborations nous permettent d'accorder des avantages financiers non négligeables à nos membres qui s'investiraient pour une telle formation.

Au niveau financier, la situation est bonne. Des réfections importantes au niveau de la toiture du bâtiment des Ouches ont été faites. Elles ont été entièrement financées par les rentrées locatives. La gestion de l'immeuble et des finances par Monsieur Marcel Chuard et le Comité directeur se fait de façon optimale et chaque dépense est scrupuleusement analysée de façon à préserver et à entretenir notre patrimoine.

Le site Internet, avec la complicité de Monsieur Jean-Claude Moy, a été modernisé et offre maintenant à chaque internaute, qu'il soit membre ou visiteur occasionnel, les renseignements nécessaires sur la FAIR. L'image vers l'extérieur est primordiale pour promouvoir notre Association professionnelle.

De nombreux avantages apportent aux membres une sécurité ou des économies bienvenues. Que ce soit lors d'un litige avec la protection juridique ou lors de l'achat d'un véhicule avec un rabais conséquent, votre Association est toujours là. Vous trouverez de nombreux renseignements sur les "Avantages" sur le site Internet, dans le journal INFOS-Vente ou par un contact téléphonique avec notre secrétariat.

Tout serait donc parfait dans le meilleur des mondes, et on pourrait encore continuer ces énumérations mais nous sommes réalistes et reconnaissons qu'il y a toujours quelques bémols et autres points à améliorer.

Le recrutement est toujours aussi faible. Etonnant quand on lit les paragraphes ci-dessus et que l'on constate que nous sommes une association financièrement saine qui apporte de nombreux "Avantages". Ne sommes-nous pas un peu égoïstes pour ne pas faire connaître notre Association qui pourrait aussi profiter à d'autres collègues de la vente ?

L'engagement individuel et le bénévolat se meurent. Suite à l'appel du Comité directeur pour avoir quelques nouvelles personnes prêtes à s'engager, seul l'écho résonne encore... Dommage, car le Comité directeur fonctionne bien et l'Association serait gagnante à voir une relève pointer le bout de son nez.

L'heure est donc au bilan et à la réflexion pour chacun d'entre nous. Quel est l'avenir que je souhaite donner à mon Association ? Que suis-je prêt à faire pour mon Association ? Serais-je prêt à investir un peu de mon temps ?

Merci déjà à chacun de se poser la question et merci aussi à ceux qui aujourd'hui s'engagent de façon concrète pour une tâche, aussi petite soit-elle. Merci à tous les membres des comités et au personnel du secrétariat qui s'engagent et sans qui, rien ne serait possible. Notre Association compte 127 ans d'existence. Il est important que les générations futures de vendeurs puissent encore compter sur elle.

Volontiers à disposition pour vos réflexions, vos idées ou votre aide, votre Comité directeur vous adresse un amical salut et se réjouit de vous rencontrer prochainement à l'occasion d'une assemblée ou d'une manifestation récréative.

*Pour le comité directeur,
Votre Président central,
Marc Schenker*



Assemblée des délégués

Les délégués se sont réunis le samedi 2 juillet 2011 à Morat à l'hôtel Schiff.



M. Schenker

Le président central, M. M. Schenker ouvre la séance en saluant les présidents centraux d'honneur, les membres d'honneur, les délégués, ses collègues du Comité directeur ainsi que M. D. Lehmann, Préfet du district du Lac.

Toutes les sections sont représentées sauf celles de Genève et du Tessin.

Le président central passe la parole à M. J.-P. Staehlin, président de La Fribourgeoise, qui souhaite la bienvenue à tous et les invite à fêter également, les 10 ans de sa section. Après l'assemblée, tous les participants auront l'occasion de découvrir la ville de Morat et ses environs en petit train.



*M. D. Lehmann,
Préfet*

M. D. Lehmann, Préfet du district du Lac, salue les participants et dit son plaisir d'assister aux assises de la FAIR et de leur faire découvrir la ville de Morat et ses environs.

Le district du Lac compte 26 communes, dont Morat est le chef-lieu, qui compte 32'000 habitants.

La particularité de son district est son bilinguisme, c'est le seul cas dans le canton. Chacun peut s'exprimer dans sa langue. M. le Préfet n'aime pas que l'on parle de "röstigraben", mais plutôt d'une région de rencontre des cultures.

Il est difficile d'avoir une unité, avant il y avait encore un problème de religion sur un espace relativement petit, le haut était catholique, le bas réformé et la séparation ne correspond pas aux régions linguistiques.

M. D. Lehmann est préfet depuis 15 ans dans une Suisse miniature, le tourisme y est important, mais il y a aussi de l'industrie, de l'agriculture et de la viticulture. Une AOC du Vully réunit les vignobles des cantons de Vaud et de Fribourg.

Les légumes du Seeland sont très connus pour leur qualité.

M. le Préfet est heureux et fier d'être dans le canton de Fribourg, l'entente et la collaboration sont bonnes dans son district. Il espère que Morat plaira aux délégués et les remercie de leur présence.

Après la désignation des scrutateurs, l'approbation de l'ordre du jour et l'approbation du procès-verbal de la 91ème Assemblée des délégués 2010, le président central présente son rapport.

Il salue la mémoire des 8 membres décédés au cours de l'année 2010.

Il tient à ajouter deux personnes qui nous ont quittés en 2011 et qui ont beaucoup compté pour notre association, ce sont MM. R. Burkhalter, président de la section de Bienne et J.-C. Rohner, membre de La Fribourgeoise, responsable et animateur du groupement des seniors. En signe de respect, il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Le Comité directeur s'est réuni à 11 reprises en 2010. Depuis le 1er juillet 2010, le Comité directeur fonctionne à nouveau avec un effectif de 4 membres et avec le soutien de Mme C. Martin, secrétaire centrale.

Chaque membre du Comité directeur a une tâche bien précise, il s'engage, bénévolement à bien gérer notre association. Il tient à remercier toute son équipe pour l'investissement et la rigueur à l'accomplissement de ses tâches. Bravo et merci à chacun et il pense qu'ils méritent les applaudissements de l'assemblée. Le Comité directeur est chaleureusement applaudi.

Le Comité directeur a été particulièrement actif en 2010, au niveau de la formation professionnelle, avec l'entrée dans l'association Markom, qui chapeaute les examens pour le brevet fédéral et la collaboration avec les autres associations comme SMC, FMP (formation à distance) et Vente Suisse. Le Comité directeur essaie toujours de trouver des synergies pour avantager les membres FAIR.

La formation proposée par FMP permet de faire les cours par internet, sans déplacement et à des conditions avantageuses pour notre association.

Le but est de promouvoir la formation et de procurer un avantage pécuniaire pour nos membres désireux d'acquérir une formation professionnelle. Cette collaboration permet également d'ouvrir des portes.

Cette nouvelle formation rencontre du succès en Suisse alémanique, mais doit encore être mise en place en Suisse romande, il faut faire connaître toutes les filières à disposition.

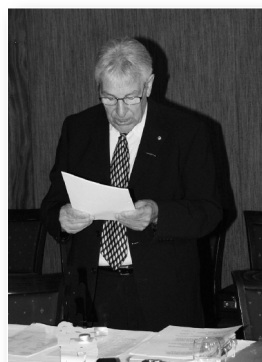
Le Comité directeur travaille également dans de nombreux domaines. Il assure la gestion des 84 appartements et des locaux administratifs, celle des finances de la FAIR, l'acquisition de nouveaux "Avantages", la protection juridique pour les indépendants et les PME, par exemple, le recrutement avec la collaboration des sections, le site internet qui a été complètement refait, la formation continue et les relations publiques, faire connaître et promouvoir notre association.

Comme chacun peut le constater, le travail ne manque pas, mais malheureusement les forces vives et la relève font défaut. Actuellement tout va si vite, chacun a de nombreuses occupations, il est difficile de trouver des personnes disponibles qui s'investissent et qui ont un peu de temps à consacrer à notre cause. L'appel à l'aide à tous les membres est resté vain. Les

délégués ici présents peuvent relayer le message dans les sections et motiver des personnes qui ont du temps, des vendeurs jeunes, ou pré-retraités qui désirent une occupation annexe. En étant plus nombreux à se dévouer le travail pourra se répartir et ce sera plus facile pour chacun. Ne dit-on pas l'union fait la force.

Ce n'est pas une particularité de notre association, mais plutôt un mal de la société dans laquelle nous vivons. Le Comité directeur espère avoir été entendu et attend les candidats.

Le président central est vivement applaudi.



M. Chuard

Le trésorier central et administrateur des Ouches, M. M. Chuard, présente les comptes 2010.

Avant de soumettre les comptes 2010 à leur approbation, le trésorier central et administrateur des Ouches tient à donner quelques explications pour en faciliter la

compréhension.

La comparaison avec le budget est importante, car elle démontre si les objectifs budgétaires ont été respectés.

Le montant des impôts est un peu inférieur, car les travaux exécutés en 2010 sont plus élevés que budgétés. Le solde de la réfection de la toiture a été payé en 2010. Tous ces travaux ont été payés sans augmentation d'hypothèque et nous avons demandé et reçu une subvention de l'Etat de Genève, en répondant à une norme d'isolation imposée par l'Etat.

Le trésorier central rappelle que le bon fonctionnement de notre association n'est possible qu'avec l'apport financier de l'immeuble.

Comme les délégués peuvent le constater le rendement est très satisfaisant, malgré les gros travaux faits en 2010.

Le résultat de la caisse au décès est toujours difficile à budgéter, car il est lié aux nombres de décès.

Le fonds d'entraide a accordé un prêt en 2010, il est en cours de remboursement.

Le compte salaire est moins élevé, cela tient au fait qu'une secrétaire n'a été engagée qu'au début d'octobre 2010.

Les frais de téléphone sont en diminution grâce à l'usage du Skype.

Les frais de représentation ont été modifiés, les responsables de région n'ont été en fonction que pendant une demi-année.

Le trésorier central, avec l'aide du Comité directeur s'efforce de contrôler et de maîtriser toutes les dépenses de l'association.

En ce qui concerne le journal INFOS-Vente, le leitmotiv reste le même, l'apport de publicité par les sections est toujours insuffisant et cela reste une raison d'impossibilité de diminuer le prix de revient de notre journal.

Le trésorier central rappelle, que si les sections font l'effort, en apportant des annonces, la caisse de section en profitera pleinement!

Voilà ce que pouvait dire le trésorier central au sujet des comptes 2010. La situation financière de notre immeuble est bonne, mais il faut tout de même rester vigilant.

Les coûts de l'association varient peu. Le Comité directeur a voulu mieux faire connaître notre Association en adhérant en tant que membre à part entière, aux groupes très actifs dans la formation professionnelle, tels que Markom et SMC (Suisse Marketing Club).

Il veut aussi aider financièrement tous les membres ou futurs membres désireux de faire une formation professionnelle dans la vente interne ou externe. Toutes ces actions et ces affiliations permettent à la FAIR d'obtenir plus d'"Avantages" pour nos membres.

En tant que trésorier central et administrateur des Ouches, avec l'appui de Madame Martin et de mes collègues du Comité directeur, nous avons le souci permanent de faire fonctionner avec attractivité notre fédération et que notre immeuble soit géré dans de bonnes conditions, afin qu'il continue à couvrir les coûts de fonctionnement de la FAIR et qu'ainsi nous puissions faire profiter pleinement à nos membres des services et des "Avantages" offerts.

Au nom du Comité directeur, il remercie M. Jean-Bernard Billharz de son aide et de sa parfaite collaboration.

Un merci tout particulier à Mme C. Martin, pour l'excellente tenue des comptes et de leur transparence, à ses collègues du Comité directeur, de leur confiance et de leur soutien, ainsi qu'au personnel du secrétariat central, de leur aide et de leur collaboration !

Un merci chaleureux à tous ceux qui par leur dévouement à notre association FAIR ont permis son bon fonctionnement.

Le trésorier central remercie les délégués de leur attention. Il est applaudi pour sa présentation.

Après la lecture des rapports de la fiduciaire et des vérificateurs des comptes 2010. Les délégués les acceptent à l'unanimité et en donnent décharge aux organes responsables.

Avant de soumettre aux délégués l'approbation du 91ème rapport annuel, le président central rappelle son utilité. Il retrace toutes les activités de la FAIR de l'année écoulée. Les délégués l'acceptent à l'unanimité.

M. M. Varone a le plaisir de saluer tous les participants. Pour la 1ère fois et malgré ses longues années d'activité au sein de la FAIR, c'est la première fois qu'il occupe la fonction de délégué. Il trouve le rapport magnifique et félicite les auteurs. Il est content de constater que son bébé se porte bien.

Le journal n'a jamais été une source de rapport, il a toujours coûté à l'association, c'est un bien nécessaire.

Concernant les paroles de M. le Préfet, M. M. Varone revient sur l'élection qui est faite par le peuple, ce qui fait des Préfets de qualité. Morat est une ville de rencontre, Charles le Téméraire l'a prouvé. Il souhaite une bonne journée à tous et rappelle aux représentants d'être audacieux et non téméraires.

Le président central remercie le secrétariat central pour l'établissement de ce rapport et des procès-verbaux qui le composent.

Il rappelle que ceux qui le souhaitent, peuvent le commander au secrétariat central.

Cette année, comme les présidents de section sont invités à l'Assemblée des délégués, le Comité directeur a demandé à chacun un rapport sur ses activités durant l'année 2010.

Pour la section de Bienne, M. M. Chuard repré-

sentant de cette section a un message particulier, suite au décès de M. R. Burkhalter.

Le président central remercie les présidents et constate, que pour les membres, il est important qu'il se passe quelque chose dans leur région.

Le Comité directeur est une équipe où chacun a des tâches bien précises à remplir.



M. Conus

M. M. Conus, responsable de la formation professionnelle, présente un rapport très détaillé sur son activité. Il a participé à plusieurs séances soit de Markom, soit de SMC et a assisté aux séances d'examens.

Notre association est toujours plus active au niveau professionnel de la vente externe et interne. Le but est de devenir le point de ralliement de la Suisse romande pour la branche de la vente.

M. J.-C. Moy a quelques soucis avec les "Avantages", il est difficile de savoir ce que souhaite les membres.

Les représentants ne restent plus dans les hôtels, ils préfèrent dormir à la maison.

Le site FAIR a été complètement refait, il permet de trouver rapidement et aisément les réponses à toutes les questions.

L'agenda mentionne toutes les manifestations FAIR ou celles des sections. Il y a aussi la possibilité de commander par mail différents documents. Il est possible de consulter le dernier journal INFOS-Vente, ainsi que tous les anciens numéros.

Le président central parle du recrutement qui est indispensable pour valoriser notre association.

Il mentionne encore la protection juridique professionnelle qui est comprise dans la cotisation.

Au dernier point de l'ordre du jour, les délégués ont la possibilité de s'exprimer. Quelques-uns d'entre eux l'ont fait.

A la fin de la matinée, un circuit en petit train emmène les délégués dans la ville de Morat et ses environs avec un arrêt prévu à la Maison de Ville.



*M. Ch. Brechbühl,
Syndic*

Toute l'assemblée est reçue par le Syndic, M. Ch. Brechbühl, qui offre l'apéritif avec les vins du Vully et qui présente la ville de Morat et son fonctionnement.

La ville de Morat est devenue un point important lorsque la bataille contre Charles le Téméraire a été emportée en 1476.

C'est aussi l'occasion de présenter la ville de Morat qui vit beaucoup du tourisme. Il présente les différentes activités organisées en cours d'année.

Après cet agréable arrêt, tout le monde est de retour à l'hôtel Schiff, pour partager un excellent repas.

Café - Restaurant
"La Tentation"
Famille Boquete - chez «José»

Spécialités espagnoles - Plat du jour
Vendredi paëlla au plat du jour

Avenue d'Aire 91 - 1203 Genève - Tél. 022 344 28 29
Fermé le dimanche et lundi soir

**Visitez notre
site Internet !**



**site: www.f-a-i-r.ch
e-mail: info@f-a-i-r.ch**



AVANTAGES pour nos membres

Couverture juridique professionnelle, ainsi que conseils et assistance, compris dans la cotisation annuelle.

Participation financière à vos frais de formation.



Consultez notre site internet
www.f-a-i-r.ch



APPAREILS MÉNAGERS

VOLTEC SA – Bussigny
Appareils ménagers
Tél. 021 706 26 30 – Fax 021 706 26 27
Réduction entre 15 % et 28 %



AUTOMOBILES | ESSENCE PNEUS | ACCESSOIRES

VOLVO
Rabais: 5 % sur prix net – Contacter exclusivement notre secrétariat central

JUBIN CARD ESSENCE
Divers avantages, restaurants, essence, etc

FIAT - ALFA ROMEO - LANCIA
Rabais selon modèle.

MANUCO SA
Echappements - Batteries - Freins - Pneus
100, rue de Genève – 1004 Lausanne
Tél. 021 625 37 67 – Fax 021 624 63 52
Rabais de 30 à 50 % selon les articles.

EUROPCAR
Rabais de 30 % sur les tarifs. Dans n'importe quelle agence.

ESSO accorde une réduction de 2,5 cts par litre.

HONDA AUTOMOBILES – Fribourg
Offre des conditions spéciales.
2 % – voir sur site.

RODUIT PNEUS accorde une réduction
1920 Martigny – tél. 027 722 17 83
oroduit.pneu@premio.ch



DIVERS

J.-P. GERDIL
Gypserie / Peinture / Papiers peints
Ch. du Vieux-Puits 24 – 1228 Plan-les-Ouates
Tél. 078 793 54 32 – Fax 022 794 36 74
Rabais de 10 % pour les membres

ÉRIC DANSE
Cours collectifs et privés
www.ericdanse.ch – ericdanse@swissonline.ch
Tél. 021 706 26 30 – Fax 021 706 26 27

AGENCEMENT DE CUISINES
M. Alain Morel Chevillet
Tél. 079 205 15 23 – www.ewe.at/fr
Mail: alain.morelchevillet@bluewin.ch
Rabais de 5 % pour les membres

MASSIMO CERUTTI S.A.
Escompte de 10 % sur l'achat des produits alimentaires, du café, et des machines à café.



BUREAUTIQUE

GABRIEL ALCARAZ
Bureau Suisse romande
8A, ch. de Bonmont – 1260 Nyon
Action spéciale pour les membres FAIR
20 % rabais sur les fournitures informatiques.
Natel 079 785 49 91

JMB DIFFUSION
Consommables et fournitures en bureautique
Croix-Fédérale 38 – Case postale 2118
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 28 27 – Fax 032 968 23 79
Tarif préférentiel



CARTES DE CRÉDIT

BANK CARD CENTER
Profitez doublement:
La carte VISA et la MasterCard gratuites la 1^{re} année!
Ensuite Fr. 50.- par carte, carte supplémentaire idem. Demandez la documentation au secrétariat central.

CARTE VISA-GOLD
Tarif préférentiel au prix annuel de Fr. 120.- (au lieu de Fr. 190.-) et sans finance d'entrée (prix Fr. 150.-). La carte supplémentaire est à Fr. 100.-)



ÉDITION

ÉDITIONS À LA CARTE SA
Place de la Gare 4 – 3960 Sierre
Tél. 027/451 24 28 – Portable 078/615 07 54
Mail: editions@edcarte.ch
10 % de rabais sur l'impression et l'achat de livres sur présentation de la carte de membre

TIMES SYSTEM
Accorde aux membres de la FAIR, un rabais de 20 % sur les recharges annuelles.
Le rabais sera déduit sur les prix de vente actuels et les frais de port sont en plus.

IMPRIMERIE CALLIGRAPHY.CH SA
Place de la Gare 6 – 3960 Sierre
Tél. 027 451 24 24 – Portable 078/615 07 54
Mail: g.prats@calligraphy.ch
10 % de rabais sur tous les imprimés sur présentation de la carte de membre



RENSEIGNEMENTS

ACI INVESTIGATIONS
Renseignements privés et économiques
Case postale 248 – 1870 Monthey
Tél. 024 471 64 18 – 079 214 53 16
Rabais de 15 %



HÔTELS | RESTAURANTS

HÔTEL CHAVANNES-DE-BOGIS
Sortie autoroute Coppet
Tél. 022 960 81 81 – Fax 022 960 81 82
Prix spécial FAIR

HÔTEL DE L'ARDÈVE – Ovronnaz
Tél. 027 305 25 25 – Fax 027 305 25 26
Réduction 10 % sur les chambres

HÔTEL EUROPA – Sion
Rue de l'Envol 19
Tél. 027 322 24 23 – Fax 027 322 25 35

HÔTEL DES MOSAÏQUES – Orbe
Tél. 024 441 62 61 – Fax 024 441 15 14
Chambre + petit déjeuner 106.-

ACCOR
Rabais sur les réservations d'hôtels pour les membres FAIR. Pour la réservation :
www.accorhotels.com/corporate
Code : SCP176567 - Contrat N° 5000



ASSURANCES

CAP
Assurance protection juridique circulation:
Prix spécial FAIR individuelle: CHF 85./famille CHF 90.-

CAP Assurance protection juridique complète (privée et circulation):
Prix spécial FAIR individuelle: CHF 170.- / famille CHF 180.-

GROUPE MUTUEL
Offre des conditions intéressantes sur l'assurance complémentaire pour les membres FAIR et leur famille. (Contrat cadre.)
Renseignements au secrétariat central
Tél. 022/796 07 11



MODE

JP MODE – Confection homme
Grand'Rue 61 – 1180 Rolle
10 % de rabais sur présentation carte de membre

INFOS | SECTIONS

Date d'expédition pour les textes d'Infos-Vente d'octobre 2011 : 12 septembre 2011

LA FRIBOURGEOISE

Président: Jean-Pierre Staehlin
Route de la Gravière 8 – 1782 Cormagens
Tél. + Fax 026 466 70 40 – Natel 079 301 23 84
E-mail: jpstaehlin@bluewin.ch

Correspondant au journal: le comité

Adresse postale: FAIR, Section La Fribourgeoise
Case postale 563 – 1701 Fribourg

Local: Auberge d'Avry Rosé – 1754 Avry

AGENDA 2011

- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Samedi 5 novembre**
Assemblée générale

Un joyeux anniversaire à ...

Sébastien Roch, né le 1er septembre

Sara Nussbaum, née le 6 septembre

Barbera Olivieri, née le 8 septembre

Julien Bulliard, né le 11 septembre

Albert Bovigny, né le 15 septembre

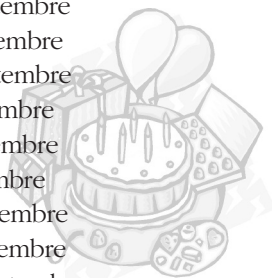
André Margot, né le 16 septembre

Marius Simonet, né le 21 septembre

Olivier Amstutz, né le 24 septembre

Maurice Ruffieux, né le 24 septembre

Simon Bersier, né le 26 septembre



LA CHAUX-DE-FONDS

Président: Jean-Claude Nicolet
41, rue des Envers – 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 51 – Natel 079 272 94 84
E-mail: nicobus@hispeed.ch

Correspondant au journal: le comité

Local et stamm: Restaurant du Grand-Pont
118, avenue Léopold-Robert – 2300 La Chaux-de-Fonds

AGENDA 2011

- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
 - **Vendredi 30 septembre**
Soirée filets de perches (section de Bienne)
 - **Jeudi 13 octobre**
Assemblée générale
 - **Vendredi 11 novembre**
Soirée fondue (section de Bienne)
- Comité :** Restaurant du Grand-Pont, la Chaux-de-Fonds, réunion le dernier jeudi du mois à 15h00.

NEUCHÂTEL

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à MM. Jean- Claude Moy ou Michel Bertholet, présidents d'honneur.

Chers Collègues et amis de Neuchâtel

Etant donné que votre section reste sans comité, les sections de Bienne et de La Chaux-de-Fonds ont décidé de vous envoyer, par l'intermédiaire du journal INFOS-Vente, une convocation lors de chaque manifestation. Profitez-en, vous serez les bienvenus dans ces sections.

AGENDA 2011

- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Vendredi 30 septembre**
Soirée filets de perches (section de Bienne)
- **Vendredi 28 octobre**
Assemblée générale
- **Vendredi 11 novembre**
Soirée fondue (section de Bienne)

Un joyeux anniversaire à ...

Pascal Schindelholz, né le 22 septembre



BIEL / BIENNE

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à Monsieur Marcel Chuard, président d'honneur
Natel 079 308 74 21

Local et stamm:

Restaurant Romantica – Allmendstrasse – 2562 Port
Tél. 032 331.56.55 – tous les vendredis dès 17h30

Adresse postale :

Case postale 633 – 2540 Grenchen

AGENDA 2011

- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Vendredi 30 septembre**
Soirée filets de perches
- **Samedi 15 octobre**
Assemblée générale
- **Vendredi 11 novembre**
Soirée fondue

Un joyeux anniversaire à ...

Aimé Rerat, né le 23 septembre





Conseils aux conducteurs chevronnés... et a ceux qui le sont moins

ATTENTION : NOUVEAU RADAR !



Le 30 mai, l'installation de contrôle de vitesse par tronçon (CVT) sera mise en service sur l'autoroute A9 entre Aigle et Bex, en direction du Valais, donc dans le sens Lausanne vers Sion. Durant les quatre premières semaines, aucune amende ne sera infligée. Il s'agit du second radar tronçon mis en service sur les autoroutes suisses après celui du tunnel d'Arisdorf, sur l'A2 dans le canton de Bâle-Campagne.

Contrairement aux radars habituels, les installations de contrôle de vitesse par tronçon ne déterminent pas la vitesse en un seul point, mais établissent une moyenne de celle-ci sur un tronçon donné. Cette méthode de contrôle permet d'améliorer la fluidité du trafic et la sécurité routière. En outre, le dispositif permet de vérifier le respect des limitations fixées pour chaque type de véhicules, puisqu'il est capable de différencier les voitures de tourisme, les autobus, les poids lourds et les véhicules avec remorque.

Les tests sur le tronçon partiel Aigle - Bex, long de huit kilomètres, seront effectués au moyen d'un appareil de contrôle portable, qui vient d'être agréé par l'Office fédéral de métrologie (METAS). Le tronçon sera vraisemblablement équipé d'une installation fixe dès 2012.

Avant de pouvoir sanctionner les excès de vitesse, la police va procéder à une phase test afin de contrôler le bon fonctionnement du système et le traitement des données. Les véhicules en excès de vitesse seront flashés, mais la police n'enverra pas d'amendes dans un premier temps. L'OFROU diffusera une nouvelle information lorsque la police commencera à sanctionner les excès de vitesse et à envoyer les amendes.

La phase d'exploitation des installations CVT en Suisse fera l'objet d'une évaluation scientifique, dont les résultats devraient être publiés à l'automne 2011.

**Visitez notre
site Internet !**



**site: www.f-a-i-r.ch
e-mail: info@f-a-i-r.ch**

LA VAUDOISE

Président: Philippe Reymond
Route de Cuarnens 6 – 1308 La Chaux
Privé 021 861 42 84 – Natel 079 458 79 36
Fax 021 861 35 58

Correspondant au journal: Samuel Duvanel

AGENDA 2011

- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Jeudi 27 octobre**
Assemblée générale

Infos Seniors

Prochaine sortie : Vendredi 30 septembre

Réservez cette journée – **Excursion à Fribourg** – qui nous dévoilera ses charmes par un tour de ville en petit train, précédé du repas de midi à la « Pinte des 3 canards », sise dans la vallée du Gottéron, au fond de la vieille ville. Le programme détaillé vous sera adressé personnellement par notre ami Sylvestre, organisateur de la journée. Ne manquez pas cette opportunité de découvertes exceptionnelle !

Adieu l'Ami



En pleine période de vacances : André Wick, notre collègue et ami Senior s'en est allé, délivré du mal qui durait et pour lequel il avait décidé de lutter avec ses propres armes spirituelles, acceptant par avance son destin.

André qui s'était joint à nombre de nos excursions, les animait de son humour fin et de ses conseils pour parer aux douleurs articulaires dues à l'âge. De nature foncièrement optimiste et rayonnant, il était tourné vers son prochain. Sa présence à nos futures rencontres nous manquera et nous garderons un souvenir lumineux de la trace qu'il nous a laissée.

SAM

Chers amis seniors de La Vaudoise,

Le 24 juin dernier, nous étions 8 participants pour la visite de la STEP (Station d'épuration de la ville de Lausanne).

Accueillis à 9h30 par Monsieur Yves Duperrex, chef de la STEP, nous avons bénéficié de ses informations tout au long de la visite jusqu'à 11h30.

Ses explications nous ont captivés. Le travail de la STEP comporte deux phases principales : l'épuration de l'eau usée et le traitement des boues résiduelles. Mise en service en 1964, cette station d'épuration était la première d'une telle importance en Suisse. Elle a fait l'objet de deux grandes modernisations. La prochaine est d'importance, elle prévoit de recouvrir les bassins, aujourd'hui à l'air libre, pour en éliminer les odeurs indissociables d'une station d'épuration. Un terrain de

foot et un boudrome serviraient de couvercle aux bassins.

Après cette passionnante visite, nous avons pris le repas sur la terrasse du restaurant du camping de Vidy pour terminer sur un air de vacances.

Bel été à tous !

Sylvestre Blardone

Un joyeux anniversaire à ...

Jean-Claude Tharin, né le 1^{er} septembre
Giuseppe Izzo, né le 2 septembre
Pierre-André Duvanel, né le 11 septembre
Georges Mary, né le 11 septembre
Peter Baenninger, né le 12 septembre
François Germain, né le 15 septembre
Francis Gavillet, né le 25 septembre

GENÈVE

Président: Gabriel Alcaraz
Chemin de Bonmont 8A – 1260 Nyon
Tél. 022 361 70 52 – Fax 022 362 20 33
Natel 079 785 49 91 – E-mail: alcaraz.gabriel@gmail.com

AGENDA 2011

- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay

Un joyeux anniversaire à ...

Robert Besse, né le 3 septembre
Christian Gordon, né le 6 septembre
Bernard Marbach, né le 6 septembre
Serge Strehler, né le 14 septembre
André Burger, né le 18 septembre
Werner Lieberherr, né le 23 septembre
Jean-Charles Guillet, né le 29 septembre

VALAIS

Président: Gaston Vouilloz
Case postale 218 – 1820 Montreux
Natel 079 622 02 36
E-mail: gaston.v@bluewin.ch

Correspondant au journal: le comité

Local et stamm:

Martigny: Rest. de la Bourse, Motel et Café-Restaurant des Sports

AGENDA 2011

- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Vendredi 14 octobre**
Assemblée générale

Un joyeux anniversaire à ...

John-Henri Delalay, né le 16 septembre
Louis Schelling, né le 24 septembre

Le secrétariat de la FAIR vous propose quelques suggestions de sorties en famille, entre amis ou seul

Anières - Genève

Fête des Vendanges

Samedi 3 septembre 2011 de 09h00 à 02h00

Le village, placé sous le thème du cirque, vous propose un marché du terroir, des animations variées pour les petits et les grands. Restauration midi et soir.

Aigle - Vaud

Marché Gourmand

Samedi 1^{er} octobre 2011

Vous trouverez divers produits du terroir et d'ailleurs, des dégustations et des animations tout au long de la journée. De 9h00 à 16h.00 au centre-ville d'Aigle.

Les Charbonnières - Vaud

Fête du Vacherin Mont-d'Or

Samedi 24 septembre 2011 dès 09h00

Fête traditionnelle avec marché de produits régionaux, présentation des vacherins 2010, descente des troupeaux et diverses animations. [Infos: 021 845.17.77](tel:0218451777)

Gryon - Centre Gryonnais

Atelier de taille de citrouilles et concours

Du 29 octobre au 1^{er} novembre 2011

Les plus belles courges seront récompensées samedi 1^{er} novembre à 20h.00 par Madame Citrouille. Dès 18h.00 au Centre Gryonnais, soupe à la courge, vins du terroir et petite restauration.

Infos et réservations : Gryon Tourisme 024 498 00 00

La Neuveville - Bienne

Fête du Vin

Du vendredi 9 au dimanche 11 septembre 2011

Crus locaux et spécialités culinaires à déguster. Samedi : journée et cortège des enfants. Dimanche : grand cortège avec chars et fanfares. Fête foraine et carrousels tout le week-end. www.feteduvin.net

Tramelan - Jura bernois

Festival international de bande dessinée

Du vendredi 23 au dimanche 25 septembre 2011

Le Festival Tramlabulle vous invite à vivre un week-end de découverte sur la bande dessinée. Le Festival a lieu dans les locaux du CIP à Tramelan. Entrée gratuite.

Neuchâtel

Fête des Vendanges et clôture du Millénaire

Vendredi 23 septembre 2011 (18h00-04h00)

21h00 : grand cortège, concerts de nuit et animations dans les rues et les tentes par les Guggenmusik.

Samedi 24 septembre 2011 (14h30-04h00)

14h30 : cortège costumé des enfants dans la ville

16h30 : spectacle aérien de la Patrouille Suisse

18h00 : concert des Guggenmusik (350 musiciens) suivi de diverses animations dans les rues

Dimanche 25 septembre 2011 (10h00-minuit)

14h30 : grand cortège et Corso fleuri

www.fete-des-vendanges.ch

Martigny – Valais

Randonnée avec des Saint-Bernard

Du 1^{er} juillet au 11 septembre 2011

Randonnée sportive ou tranquille d'une heure et demie en compagnie des chiens de l'Hospice.

Départ 10h.00 pour la randonnée sportive ou 14h.00 pour la simple.

Infos: [Fondation Barry 027 722 65 42](tel:0277226542)

Saillon - Valais

Fêtes médiévales

Du 7 au 11 septembre 2011

Cette manifestation a lieu tous les quatre ans et se distingue notamment par les troupes engagées.

Renseignement sur le site des Fêtes médiévales de Saillon.

Bulle - Espace Gruyère

Salon des Goûts et du Terroir

Du vendredi 28 octobre au mardi 1^{er} novembre 2011

Le rendez-vous incontournable des produits du terroir, fréquenté par plus de 40'000 personnes, venues des quatre coins de la Suisse.

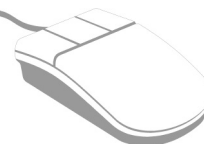
Morat - Fribourg

La Nuit des Saveurs

Jeudi 15 septembre 2011 de 17h00 à 23h00

Une expérience unique : voir, sentir, entendre, et savourer. Dégustations de saveurs du monde entier dans toutes les rues de la vieille ville.

Infos : [026 670.51.12](tel:0266705112)



Protéger sa clé USB

Chiffrez vos données avec un mot de passe.

Si vous transportez des données confidentielles sur votre clé USB ou votre portable, vous pouvez, avec Windows 7, les protéger en les cryptant avec un mot de passe.

Pour cela, ouvrez le **Panneau de configuration**. Cliquez sur **Systeme et sécurité** puis sur **Chiffrement de lecteur BitLocker**. Cliquez sur **Activer BitLocker** à côté du lecteur à protéger. Dans la fenêtre qui s'ouvre, cochez la case **Utiliser un mot de passe pour déverrouiller le lecteur**. Saisissez et confirmez votre mot de passe puis cliquez sur **Suivant**. Cliquez sur **Imprimer la clé de récupération** pour imprimer sur papier une clé qui vous permettra de récupérer vos données en cas de perte de votre mot de passe. Faites **Suivant** puis **Démarrer le chiffrement**.

L'opération peut durer une dizaine de minutes. Lorsque vous insérerez votre clé USB sur n'importe quel ordinateur (y compris avec d'autres versions de Windows), le mot de passe vous sera demandé.

L'Ordinateur individuel, février 2009

Outlook en fait trop !

Dès que l'on saisit quelques lettres dans le champ **Destinataire** d'un message Outlook, celui-ci propose automatiquement une liste d'adresses commençant par ces lettres.

Dans quel dossier les mémorise-t-il ?

Il s'agit du fichier « utilisateur.nk2 », où « utilisateur » est votre nom d'utilisateur Windows. Pour trouver ce fichier stocké dans un dossier caché, tapez **%AppData%\Microsoft\Outlook** dans la Barre d'adresses de l'Explorateur Windows, et validez. Cette action ouvre le dossier contenant votre profil d'utilisateur, **quelle que soit la version de Windows**. Ce fichier peut être copié sur une clé USB, pour être sauvegardé par exemple.

Comment les effacer, pour n'avoir que des adresses utiles ?

Pour effacer des adresses, vous devez opérer depuis Outlook : quand vous commencez à saisir une adresse dans le champ **Destinataire**, une liste apparaît avec les adresses proposées. A l'aide de la flèche vers le bas du clavier, sélectionnez l'occurrence à supprimer et pressez la touche **Suppr** ou **Delete**. Pour en ajouter une, il suffit d'expédier un e-mail ; Outlook la mémorisera et la proposera la prochaine fois.

Micro hebdo N° 623



Conseil juridique

Un contrat de travail doit être modifié par écrit

Un contrat de travail n'est pas immuable. Au cours des rapports de travail, il peut arriver que l'employeur ou l'employé désire en modifier des clauses essentielles.

Ainsi, l'employeur peut vouloir diminuer ou augmenter la durée hebdomadaire du travail, baisser le montant du salaire fixe, supprimer le salaire variable, la rémunération des heures supplémentaires ou le paiement d'un treizième salaire, modifier le lieu de travail de plusieurs dizaines de kilomètres, rétrograder un employé, etc.

Sous conditions

Pour pouvoir modifier des clauses essentielles du contrat de travail, l'employeur doit d'une part obtenir l'accord de l'employé et d'autre part le faire uniquement pour le futur et non pas avec effet rétroactif.

Forme de l'accord

Généralement, les parties peuvent décider d'un commun accord, en cours de contrat, de modifier les conditions de travail sans observer une quelconque forme. Autrement dit, l'employé peut donner son accord soit explicitement, soit tacitement.

Toutefois, certaines clauses du contrat de travail doivent, pour être valables, figurer par écrit et avoir été approuvées par la signature des parties. On pense notamment à la clause relative à l'assurance perte de gain maladie (art. 324a al. 4 CO), à la prohibition de faire concurrence (art. 340 al. 1 CO), ainsi qu'aux clauses qui prévoient trois mois d'essai (art. 335b al. 2 CO) ou qui suppriment le paiement des heures supplémentaires (art. 321c al. 3 CO). Si l'employeur veut modifier

de telles clauses, il faut que le collaborateur lui retourne un avenant au contrat dûment daté et signé.

En outre, un accord tacite, par exemple lorsque le travailleur a accepté à plusieurs reprises un salaire inférieur à celui convenu à l'origine, ne peut être reconnu qu'exceptionnellement. Selon le Tribunal fédéral, qui ne dit mot ne consent pas nécessairement. Le juge doit faire preuve de retenue avant d'inférer du silence d'un travailleur, à la suite de propositions de modifications du contrat dans un sens qui lui est défavorable, l'acceptation de ces propositions. Celle-ci ne peut être admise que dans des situations où, selon les règles de la bonne foi, du droit ou de l'équité, une réaction du travailleur s'imposait en cas de désaccord de sa part.

Délai de réflexion pour donner son accord

Le délai imparti à l'employé pour se déterminer sur l'offre de modification de ses conditions de travail ne doit pas être manifestement trop bref. Il n'a toutefois pas besoin de correspondre au délai de congé, mais il doit, à notre sens, s'élever au minimum à deux semaines, par analogie au délai imparti généralement aux employés pour émettre des propositions en cas de projet de licenciement collectif.

Comment procéder ?

L'employeur peut procéder de deux manières. Soit il propose à l'employé les nouvelles conditions de travail, en lui précisant qu'elles entreront en vigueur à l'échéance de son délai de congé; ce n'est que si l'employé refuse que l'employeur résiliera le contrat de travail moyen-

nant respect du délai de congé. Soit l'employeur résilie le contrat de travail moyennant respect du délai de congé tout en accompagnant sa déclaration de l'offre de poursuivre les rapports de travail à des conditions différentes. Lorsque plusieurs résiliations en vue de modification sont prononcées, les règles régissant les licenciements collectifs au sens de l'art. 335d CO doivent être respectées.

Limites ?

Le congé-modification n'est en principe pas abusif, sauf dans trois situations. Il y a abus lorsque le travailleur est licencié parce qu'il a refusé des modifications du contrat qui devaient entrer en vigueur avant l'expiration de son délai de congé.

La résiliation est également abusive lorsqu'elle sert de moyen de pression pour imposer au travailleur une modification défavorable du contrat sans qu'il existe des motifs économiques liés à l'exploitation de l'entreprise ou aux conditions du marché. L'admission d'un motif économique ne suppose pas que la survie de l'entreprise dépende de la modification des conditions de travail; il suffit qu'il existe des motifs économiques liés à l'exploitation de l'entreprise ou aux conditions du marché. Cette exigence nous paraît surprenante, car le licenciement d'un employé, sans proposition de modification, n'est

pas soumis à cette condition. Les juges seraient donc plus sévères dans l'admission d'une modification de contrat que d'un licenciement ?

Un congé-modification sera enfin qualifié d'abusif lorsqu'il est signifié au salarié parce qu'il a refusé de conclure un nouveau contrat qui viole une loi, une convention collective ou un contrat-type.

Conclusion

En cas de modification essentielle d'un contrat de travail, la prudence est de rigueur. Pour éviter des litiges, il est conseillé de procéder par écrit et de formuler la proposition à l'employé de manière précise. Il faut ainsi que l'employeur explique clairement ce qu'il souhaite modifier, ce qu'il se passera si le travailleur n'accepte pas l'offre de modification, comment le silence de l'employé va être interprété et jusqu'à quel moment et de quelle manière l'acceptation ou le refus de l'offre de modification doivent être déclarés. Pour des raisons de clarté et de sécurité juridique, l'employeur invitera le collaborateur à lui retourner l'avenant au contrat dûment signé et daté.

Juliette Jaccard, Sajec
Entreprise romande
Conseils pratiques
30 avril 2010



Opération « chauffeur de remplacement »

Il peut nous arriver à tous, pour différentes raisons, d'être victime d'un retrait de permis provisoire, ce qui crée évidemment de nombreuses difficultés lorsque notre véhicule représente un moyen de déplacement indispensable.

Afin de vous aider au mieux, la FAIR propose de vous mettre en contact avec un « chauffeur de remplacement » (représentant retraité, épouse de représentant, etc.). Il va de soi que ce service doit être rémunéré selon entente préalable.

Si vous êtes momentanément privé de votre permis de conduire, contactez-nous et nous ferons le maximum afin de vous aider.

Si vous avez un peu de temps et envie de rendre service à des membres de la FAIR, inscrivez-vous !

Je m'inscris comme chauffeur de remplacement, pour la région de

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone: à disposition du: au:

A envoyer à la FAIR: rue Camille-Martin 20, 1203 Genève. Tél. 022 796.07.11 Fax 022 797.35.30